

# P **N°154** *Vivre* **ISAT** DEC 2024

LE JOURNAL D'INFORMATION DE LA COMMUNE

*Meilleurs vœux*  
**2025**

Cérémonie des vœux  
Vendredi 17 janvier - 19 h  
Espace Léo Lagrange

© Chloé Huin



Ouverture de la mairie au public du lundi au vendredi de 8h30 à 12h.  
Sur rendez-vous en dehors des horaires d'ouverture au public.  
Tél. 04 76 25 49 75 - [mairie@ville-poisat.fr](mailto:mairie@ville-poisat.fr)  
[www.ville-poisat.fr](http://www.ville-poisat.fr)

# Édito

L'accélération du changement climatique augmente la fréquence et l'intensité des épisodes météorologiques extrêmes, notamment les fortes pluies et les épisodes de fortes chaleurs. Ces événements mettent à rude épreuve la vie des habitants, mais aussi des infrastructures urbaines. On peut illustrer ces deux extrêmes par les phénomènes d'îlots de chaleur l'été, mais aussi, par les récentes inondations, ce qui affecte à la fois nos vies, mais aussi la qualité des cours d'eau. Il est donc nécessaire d'intégrer, dans les politiques d'aménagement urbain et d'espaces publics, la thématique de l'eau et du verdissement, afin de permettre à la Métropole et aux communes d'être plus résilientes.

Un travail est mené pour fédérer les porteurs de projets publics et privés autour de cette ambition politique, par le biais d'actions concrètes :

- la lutte contre les îlots de chaleur urbains,
- la végétalisation,
- la réduction des impacts sur la biodiversité,
- la désimperméabilisation,
- l'infiltration et la déconnexion des eaux pluviales des réseaux structurants, afin de permettre une meilleure intégration de l'eau, ressource précieuse, et de la nature en ville.

Cette approche se structure autour des objectifs suivants :

- réduire les risques d'inondation en optimisant la gestion durable des eaux pluviales,
- améliorer la qualité des eaux, protéger les ressources hydriques et réalimenter les nappes pour que chaque goutte d'eau soit utile,
- renforcer la résilience urbaine face aux événements clima-

- tiques extrêmes,
- promouvoir les bonnes pratiques dans l'aménagement urbain et les espaces publics,
- mobiliser les partenaires dans la mise en œuvre de cette politique pour en amplifier les effets,
- améliorer les sols.

À Poizat, nos engagements sont formalisés dans le Plan Climat Air Énergie et nos actions sont détaillées page suivante.

Repositionné en 2022 dans un format de laboratoire prospectif de la Métropole, le conseil de développement (C2D) se compose de 66 membres bénévoles engagés dans le territoire.

Missionné pour porter un regard décalé et écrire un récit sur la Métropole de demain, le C2D a fait le choix de partager ses réflexions sous la forme de bandes dessinées dans le but d'ouvrir le dialogue sur le territoire du futur.

Sensibilisation, collaboration, préservation, lien avec la ressource en eau, ce premier tome sur la forêt identifie les défis de demain en

vue de bâtir un avenir dans lequel la forêt prospère et devient un pilier essentiel de notre bien-être collectif et de notre territoire.

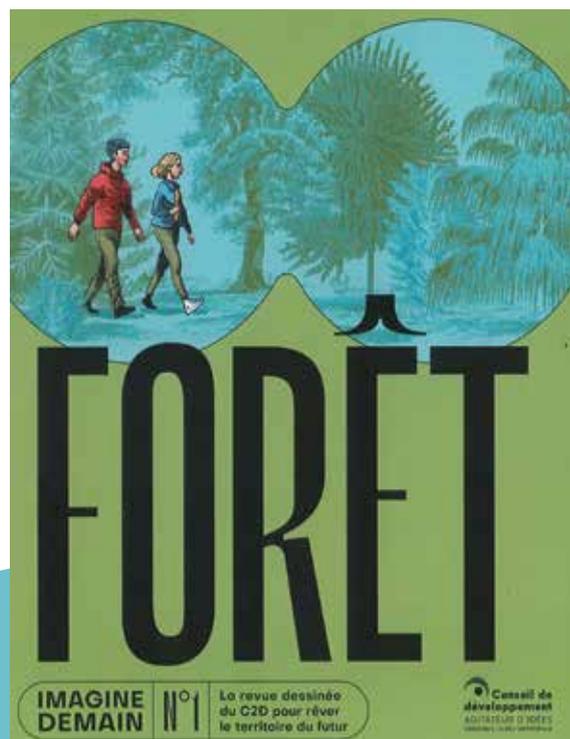
Je vous invite à découvrir en ligne, sur le site du C2D, cette bande dessinée. Elle est également disponible pour tous sur simple demande en format papier via la page contact du site internet de la commune ainsi qu'à la bibliothèque.

La collection *Imagine Demain*, en photo ci-dessous, sera composée de plusieurs tomes et abordera :

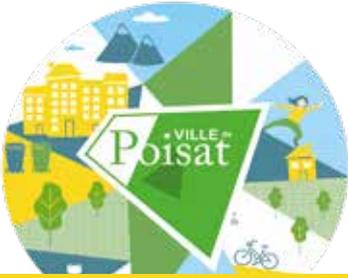
- la place de la forêt dans nos vies,
- Vizille demain,
- la citoyenneté et l'appartenance métropolitaine,
- les mobilités rêvées de demain, autour du déploiement du RER métropolitain,
- le numérique responsable.

Il est important que les habitants et citoyens des communes puissent se saisir de cette vision et de ces réflexions.

**Ludovic Bustos, Maire**



# Informations municipales



## Bilan Plan Climat Air Énergie : nos dernières actions

- Installation de 4 bornes de recharge pour des véhicules électriques, sur le parking des Platanes, dont une réservée à un véhicule Citiz.
- Mise en place du Forfait Mobilité Durable pour les agents communaux.
- Plantation de 35 arbres sur le territoire communal.
- Organisation avec l'ALEC d'une réunion de quartier sur la Prime Air Bois.
- Travaux d'extension d'une chrono vélo entre Poisat/Eybens/Échirolles.
- Convention de partenariat avec l'association l'Equytable (produits locaux) pour la mise en place d'un dispositif « paniers solidaires ».
- Projet d'aménagement de l'Esplanade du 8 mai 1945.
- Végétalisation et désimperméabilisation de la cour de l'école élémentaire Jean Mermoz : le projet poursuit un objectif de réduction de l'îlot de chaleur et d'infiltration des eaux de pluie à la parcelle, mêlant gain de confort pour les usagers et intérêt pédagogique. Une attention particulière est portée à l'usage de matériaux naturels bruts, locaux, ainsi qu'à la réduction du bilan carbone du chantier.

Plus d'informations sur le site de la commune : <https://ville-poisat.fr/plan-climat-air-energie/>

## Déneigement

La commune organise une astreinte de deux personnes, le week-end, lorsque Météo France prévoit une chute de neige. Dans le cas d'un risque de neige en semaine, le service fait une observation des conditions climatiques à 5 heures du matin. Si une couche de neige est présente, il déclenche les opérations de déneigement, sinon les agents prennent leurs fonctions aux horaires habituels.



**Voici l'ordre des priorités :** rue de l'Ancienne Mairie, autres voiries publiques, arrêts de bus, accès et cour des écoles, bâtiments communaux, commerces et pistes cyclables.

Le salage des voiries s'effectue uniquement rue de l'Ancienne Mairie, rue Théodore Dubois, allée de Prémol et dans le virage de l'avenue Pierre Mendès France au niveau du terminus de la ligne de bus.

**Selon le Code civil et l'arrêté municipal du 19 décembre 1980, le déneigement des trottoirs incombe aux riverains.** Cependant, pour conserver un bon cheminement piéton, un trottoir sur deux sera déneigé par le service technique. Il est conseillé de rentrer les véhicules dans les garages pour ne pas gêner le maniement des engins de déneigement.

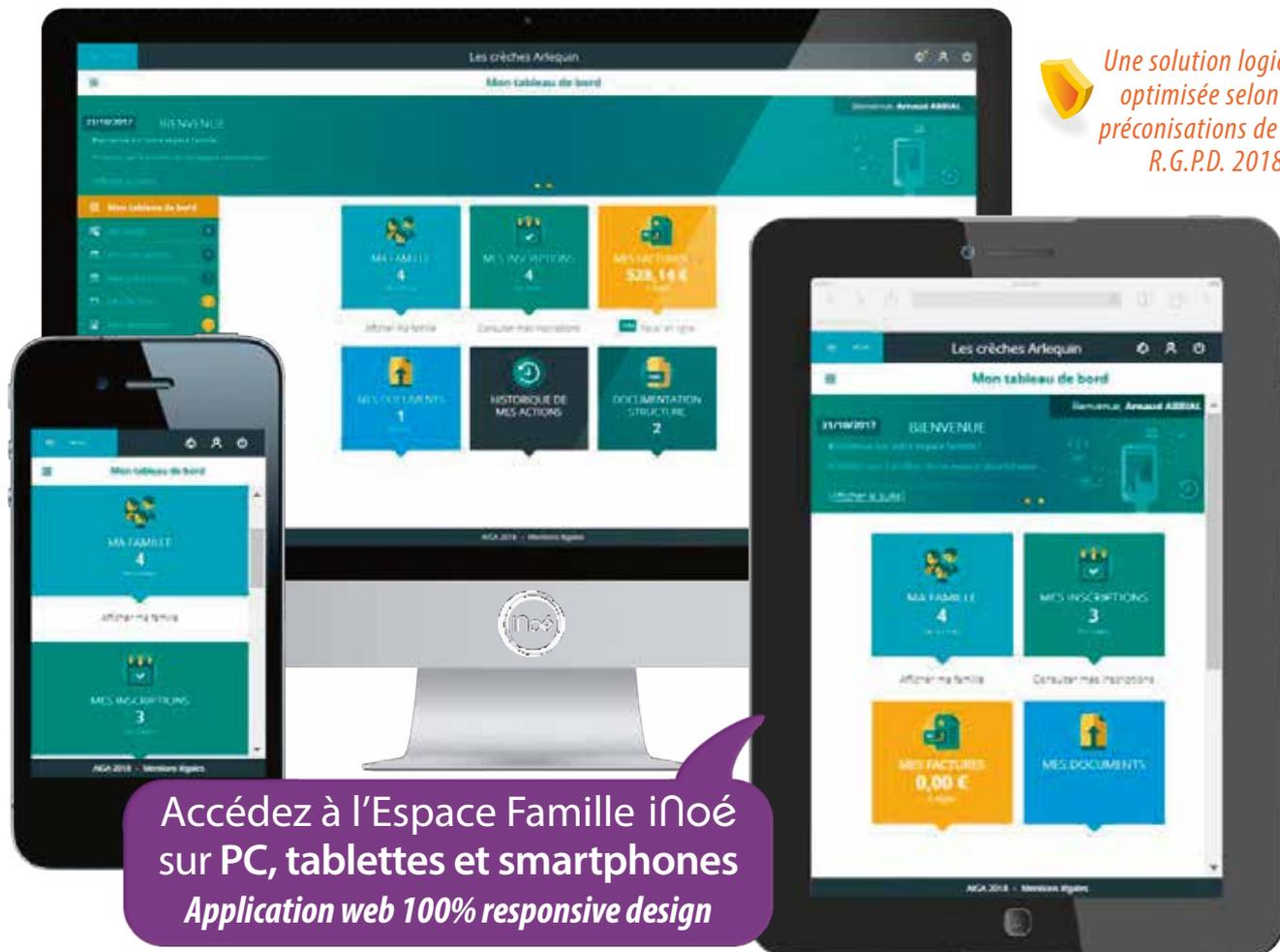
## Conseil municipal du 30 septembre

**Lors du conseil municipal du 30 septembre, il a été décidé :**

- d'approuver le rapport annuel 2023 de la Société Publique Agence Locale de l'Énergie et du Climat Grande Région Grenobloise (SPL ALEC),
- de fixer les modalités de rémunération des agents recenseurs pour le recensement de la population 2025,
- d'adhérer à la convention de participation pour la protection sociale complémentaire prévoyance, proposée par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Isère,
- de ne plus participer au financement du dispositif départemental de démoustication,
- d'abroger la délibération prévoyant les tarifs d'insertions publicitaires dans le journal municipal,
- d'approuver les admissions en non-valeur 2024,
- d'attribuer une subvention exceptionnelle au Collectif Solidarité Internationale Eybens Poisat Gières et Venon.

À l'heure d'imprimer le journal, le conseil municipal du 25 novembre ne s'est pas encore réuni. Vous pouvez en prendre connaissance sur le site de la ville.

## iNoé, l'application web au service des familles



## INOÉ

À partir du **1<sup>er</sup> janvier 2025**, la commune disposera d'un nouveau logiciel de gestion des inscriptions aux temps périscolaires dont la restauration scolaire : **INOÉ**.

Chaque famille aura un accès à son « espace famille » et pourra inscrire ou désinscrire son enfant à la restauration scolaire et sur les différents temps périscolaires organisés par la commune.

Les prestations de restauration scolaire et activités périscolaires seront regroupées **sur une seule facture mensuelle**. Les paiements ne seront plus possibles en mairie, mais pourront être effectués :

- en ligne, en vous connectant à PayFip,
- en bureau de tabac agréé,
- par chèque ou virement à adresser au Centre des Finances Publiques de Saint-Martin-d'Hères.

Les familles déjà inscrites sur l'année 2024/2025 recevront prochainement un mail avec un nouveau lien de connexion et des informations complémentaires pour vous aider à l'utilisation de la nouvelle application.

# Informations municipales

## Recensement de la population

**Le recensement de la population se déroulera du 16 janvier au 15 février 2025.**

Il sera assuré sur l'ensemble de la commune par quatre agents recenseurs, chacun responsable d'une zone géographique.

L'agent se rendra à votre domicile, muni d'une carte officielle qu'il doit vous présenter. En fonction de la composition de votre famille, il vous remettra les documents à

remplir et à retourner à une date convenue ensemble. La démarche peut également être effectuée en ligne. Une notice explicative vous sera remise par l'agent. Vos réponses resteront confidentielles, l'agent est tenu au secret professionnel. Merci de lui réserver le meilleur accueil.

**Pour plus d'informations, consulter le site : <https://www.le-recensement-et-moi.fr/>**



## BIENVENUE

à Franck Henon, nouveau conseiller municipal.

## Inscriptions école maternelle

Plus que quelques jours pour l'inscription de vos enfants nés en 2022 à l'école maternelle, année scolaire 2025/2026 !

Les inscriptions à l'école maternelle des enfants poisatiers nés en 2022 pour l'année scolaire 2025/2026 sont toujours en cours et se clôtureront le vendredi 20 décembre. Dans un premier temps, rendez-vous en mairie avec un justificatif de domicile de moins de trois mois. Dans un deuxième temps, prenez rendez-vous, avec la directrice de l'école : **Mme Micallef ce.0382255v@ac-grenoble.fr ou 06 11 17 76 73.**

Pour ce rendez-vous, pensez à vous munir du carnet de santé de votre enfant.



**Le CCAS de Poisat conventionne avec l'Equytable. Les personnes ou familles ayant un QF de 750 et moins pourront bénéficier d'un tarif adapté sur certains paniers.**

Pour tout renseignement, merci de vous rapprocher de Mme Martinese :  
04 76 25 92 43  
[ccas@ville-poisat.fr](mailto:ccas@ville-poisat.fr)



## Remise des colis gourmands

La remise des colis gourmands s'effectuera en mairie sur deux créneaux :

**Judi 19 décembre  
de 8 h 30 à 12 h  
et de 16 h 30 à 18 h 30**

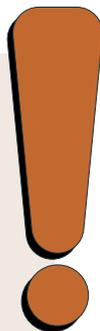
**Samedi 21 décembre  
de 9 h à 12 h**



## Associations et demandes de subvention 2025

Pensez à nous adresser votre demande de subvention 2025!

Le dossier est à télécharger en ligne (<https://ville-poisat.fr/subventions>) et à retourner avant le **31 janvier 2025** dernier délai.



## CCAS - Aide au chauffage

Le Centre Communal d'Action Sociale de Poisat octroie une aide financière aux foyers ayant de faibles revenus, afin d'alléger leur facture de chauffage sur l'année N-1.

Cette aide, destinée aux Poisatiers, est attribuée vers la fin du 1er trimestre 2025, sans condition d'âge, aux personnes vivant seules ou en couple, sans enfant à charge.

Les pièces demandées sont la facture annuelle de chauffage 2024 et l'avis d'imposition, sur lequel le revenu fiscal de référence permettra le calcul de l'allocation versée.

Pour tout renseignement, merci de vous rapprocher de Mme Martinese :  
04 76 25 92 43  
[ccas@ville-poisat.fr](mailto:ccas@ville-poisat.fr)

# Informations municipales

## Une déclaration obligatoire



MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
ET DE L'ALIMENTATION

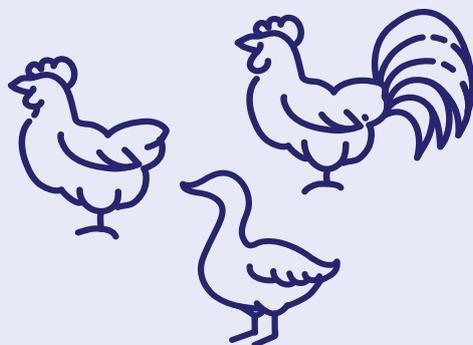
Liberté  
Égalité  
Fraternité

## RENFORCEMENT DES MESURES DE BIOSÉCURITÉ POUR LUTTER CONTRE **L'INFLUENZA AVIAIRE** DANS LES BASSES-COURS

Devant la recrudescence de cas d'influenza aviaire hautement pathogène en Europe dans l'avifaune sauvage et dans les élevages, en tant que détenteurs de volailles ou autres oiseaux captifs destinés uniquement à une utilisation non commerciale, **vous devez**

**impérativement mettre en place les mesures suivantes :**

- confiner vos volailles ou mettre en place des filets de protection sur votre basse-cour ;
- exercer une surveillance quotidienne de vos animaux.



Tous les élevages de volailles non commerciaux doivent obligatoirement être déclarés à la mairie de leur commune - [www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr](http://www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr)  
Arrêté du 24 février 2006 - [www.legifrance.gouv.fr](http://www.legifrance.gouv.fr)

### PAR AILLEURS, L'APPLICATION DES MESURES SUIVANTES, EN TOUT TEMPS, EST RAPPELÉE :

- protéger votre stock d'aliments des oiseaux sauvages, ainsi que l'accès à l'approvisionnement en aliments et en eau de boisson de vos volailles ;
- éviter tout contact direct entre les volailles de votre basse-cour et des oiseaux sauvages ou d'autres volailles d'un élevage professionnel ;
- ne pas vous rendre dans un autre élevage de volailles sans précaution particulière ;
- protéger et entreposer la litière neuve à l'abri de l'humidité et de toute contamination sans contact possible avec des cadavres. Si les fientes et fumiers sont compostés à proximité de la basse-cour, ils ne doivent pas être transportés en dehors de l'exploitation avant une période de stockage de 2 mois. Au-delà de cette période, l'épandage est possible ;
- réaliser un nettoyage régulier des bâtiments et du matériel utilisé pour votre basse-cour et ne jamais utiliser d'eaux de surface : eaux de mare, de ruisseau, de pluie collectée pour le nettoyage de votre élevage.



**Si une mortalité anormale est constatée**

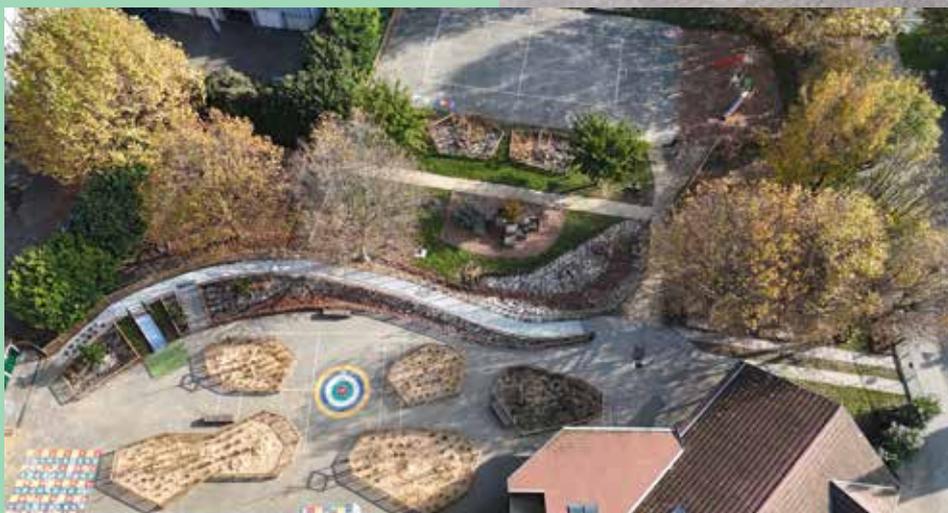
**Conserver les cadavres dans un réfrigérateur en les isolant et en les protégeant et contactez votre vétérinaire ou la direction départementale en charge de la protection des populations.**

→ <http://agriculture.gouv.fr/influenza-aviaire-strategie-de-gestion-dune-crise-sanitaire>

# Travaux



## Réaménagement de la cour d'école Jean Mermoz



La deuxième phase consistant en la plantation de végétaux s'est déroulée lors des vacances d'automne.



## Restauration scolaire

Le chantier avance conformément au planning.

La commune a organisé en collaboration avec l'équipe de maîtrise d'œuvre, une visite pédagogique du chantier, le mercredi 13 novembre, avec l'école maternelle. Le charpentier était également présent.



# La Métropole

## Bornes de recharge pour véhicules électriques : tous les détails

Nous vous l'annonçons dans le Vivre Poizat n° 153, les quatre bornes (deux en courant alternatif 22 kW et deux en courant continu 25 kW) sont désormais en service.

Le stationnement sur ces emplacements est réservé aux véhicules électriques ou hybrides rechargeables et uniquement pour le temps de leur recharge.

L'une des bornes est dédiée au véhicule électrique de CITIZ (Citroën Berlingo). Ce véhicule est désormais disponible et réservé. Le mode d'emploi spécifique aux véhicules électriques est consultable sur le site de CITIZ Alpes-Loire : <https://alpes-loire.citiz.coop/mode-d-emploi/vehicules-electriques>.

Rappelons que la Citroën C3 essence de CITIZ reste à disposition sur Poizat et que le marquage Autopartage/CITIZ qui avait été aménagé sur l'avenue Mendès France sera effacé.

Les trois autres bornes, situées dans la zone bleue du centre-village, sont soumises aux mêmes règles de durée de stationnement que les emplacements non réservés du parking des Platanes : 2 heures maximum entre 8 h et 18 h 30, sauf dimanche et jours fériés.

Les bornes sont installées par la Métropole sur l'espace public à des fins de recharge complémentaire.

Pour les besoins de recharge principale, l'ALEC propose un accompagnement à destination des copropriétés ou des entreprises désireuses de s'équiper.

**Pour plus d'informations, contactez l'ALEC :**  
**04 76 14 00 10 — <https://www.alec-grenoble.org/11200-bornes-de-recharge-irve-htm>**

### Modalités d'utilisation

Les bornes, gérées par Grenoble-Alpes Métropole, sont rattachées au réseau de l'opérateur Alizé. Elles sont accessibles à tous :

- avec ou sans abonnement via l'application Alizé ou la carte Oûra,
- sans abonnement via la carte d'un autre opérateur ou en scannant le QR code présent sur la borne.

**Plus d'informations sur :**  
- le site de la Métropole : <https://www.grenoblealpesmetropole.fr/130-recharger-sa-voiture.htm>  
- le site d'Alizé : <https://alizecharge.com/>

### EXTRAIT DE LA GRILLE TARIFAIRE APPLICABLE AUX BORNES EN VIGUEUR À COMPTER DU 01/01/2025

#### TARIF ABONNÉ - En € TTC

ABONNEMENT : 6 €/mois

PRIX AU KWH :  
0,25 €/kWh

PRIX SUPPLÉMENTAIRE À LA DURÉE :  
1 €/30 min

ZONE PÉRIPHÉRIQUE :  
gratuité des 2 premières heures  
Gratuité de nuit (20 h - 9 h)

#### TARIF NON ABONNÉ - En € TTC

PRIX AU KWH :  
0,45 €/kWh

PRIX SUPPLÉMENTAIRE À LA DURÉE :  
1 €/30 min

BORNE EN VOIRIE



## Sapinou

### Où jeter son sapin ?

Après les fêtes de fin d'année, ne vous débarrassez pas de votre sapin sur la voie publique ou dans vos poubelles : il ne sera pas ramassé !



**La collecte des sapins dans un des points de collecte temporaires** est organisée par la Métropole et la commune, du 6 au 31 janvier. Les points de collecte sont situés au niveau de **l'Esplanade du 8 mai 1945 et à Prémol**. Une affiche sera apposée à l'endroit exact. Votre sapin sera ensuite broyé puis recyclé en broyat.

## Organisation collecte des poubelles — fin d'année 2024

Le ramassage des poubelles ne subira aucune perturbation, pour cette fin d'année, à Poizat.

Pour rappel, le ramassage des poubelles à Poizat s'effectue :

- le lundi pour les ordures triées (poubelle verte),
- le mardi pour les ordures ménagères (poubelles grises),
- le vendredi pour les déchets alimentaires (poubelle marron).

Vous pouvez consulter les jours de passage des camions poubelle selon votre adresse sur le site de la Métropole (<https://www.grenoblealpesmetropole.fr/12-jours-de-collecte-des-poubelles.htm?commune=Poizat>) et connaître les collectes de remplacement mises en place les 25 décembre, 1<sup>er</sup> janvier et 1<sup>er</sup> mai, seuls jours fériés de l'année où les poubelles ne sont pas ramassées.

# Évaluation du Projet Éducatif de Territoire (PEdT)

Depuis septembre, un travail mobilise le service et les partenaires pour évaluer et réécrire le Projet Éducatif de Territoire (PEdT) de la commune. Un questionnaire a été écrit conjointement avec le service enfance et les parents délégués puis transmis aux familles.

Un grand merci aux 102 familles ayant répondu et permettant que les résultats soient représentatifs. Ces derniers ont été présentés lors du comité éducation du 12 novembre, en présence des directrices des écoles, de parents et de parents délégués, du directeur de l'accueil de loisirs des ACL, animé par Isabelle Pigeon, élue aux politiques éducatives et Christophe Boichot, res-

pensable du service enfance-jeunesse. Les questionnaires ont permis de faire le point sur les conditions d'accueil des enfants, le respect de leur rythme et de leurs besoins, sur la cohérence et la continuité éducative entre partenaires, afin de déterminer des axes d'amélioration à intégrer à l'écriture du prochain PEdT.

Dans le cadre de ce renouvellement, la question de l'organisation du temps scolaire, rester à 4,5 ou passer à 4 jours par semaine, se pose. Pour réfléchir aux impacts d'un passage à 4 jours, des groupes de travail se sont réunis en novembre. Des rencontres entre le service enfance-jeunesse, les enseignantes, les associations et les familles

ont permis de prendre en compte tous les points de vue. Ces travaux seront présentés en comité éducation le **17 décembre**, afin d'en faire une synthèse. Une réunion d'information aux familles est prévue le **7 janvier** pour présenter les scénarios possibles. Elle sera suivie d'un sondage auprès des familles par les parents délégués pour que ces derniers votent de manière représentative avant la réunion du **conseil d'école extraordinaire, le 14 janvier**.

Une fois la décision prise et validée par l'Éducation nationale, le travail partenarial se poursuivra avec l'écriture du PEdT 2025-2028, finalisé et présenté lors d'un comité éducation en mai 2025.

## Dima

### THÉÂTRE D'OBJETS & MARIONNETTES

La Compagnie Infini Dehors présente « Dima » - suivi d'un temps de discussion

Mercredi 29 janvier — 15 h

Espace Léo Lagrange

Durée : 30 min - À partir de 6 ans

Info / Réservation au 04 76 62 67 47

ou par mail à

[billetterie-spectacles@eybens.fr](mailto:billetterie-spectacles@eybens.fr)

Tarifs de 5 à 14 €

« Dima » est une histoire de loups et d'humains, de faim et d'amour. C'est une histoire qui fait peur, comme toutes les histoires de loup. Mais c'est aussi une histoire qui fait rire et réfléchir.

Dima est tueur de loups, il cherche leurs pistes, il suit leurs empreintes. Un jour, sous un arbre, il rencontre une femme-louve. Ils tombent im-



DIMA pied et arbre (c) Mathieu Nigay

Convention  
Territoriale  
Globale

BRESSON - EYBENS - POISAT

médiatement amoureux. Pour rester ensemble, ils doivent conclure un pacte avec la meute : elle deviendra femme, ne sera plus jamais louve, et Dima, lui, ne devra plus tuer, sous peine d'être transformé en loup...

*Dima* est un conte extrait du livre *Une chenille* dans le cœur de Stéphane Jaubertie, qui est une métaphore de la période que nous traversons. Face à la peur d'un

monde qui périclité, nous devons faire un choix : celui de fermer les yeux en attendant la mort ou de se métamorphoser.

À la croisée du théâtre d'objets, de la marionnette, de la musique, de la danse et de la vidéo, la compagnie s'attache à révéler les contours de notre monde, puisant dans les sciences humaines et la littérature pour comprendre le présent.

## Ateliers découverte élémentaire



Jeux société Galerapagos



Kapla



Marionnettes



Marionnettes



Quilling



Marionnettes



Marionnettes



Aquarelle

## Ateliers découverte maternelle



À la manière de ....



À la manière de ....



À la manière de ....



Ateliers libres

## École élémentaire Jean Mermoz



Jeux labyrinthe



Quilling



Balle américaine



Les élèves de CM1/CM2 ont eu l'immense chance de partir cinq jours en classe de mer au Grau d'Agde, du 27 au 31 mai 2024. Ces cinq jours leur ont permis de découvrir le milieu maritime (étang de Thau, séances de voile, pêche à pied, port du Grau d'Agde), de travailler en expression écrite (correspondance écrite, journal de bord) mais sur-

tout de développer leur autonomie. Ce séjour a pu se faire grâce à la participation financière de l'Association des Parents d'Élèves, de la commune, de l'association Jeunesse au Plein Air, de l'entreprise Valente Charpente, et grâce à l'investissement des familles avec une mention spéciale aux parents accompagnateurs.



Ateliers libres



Ateliers libres

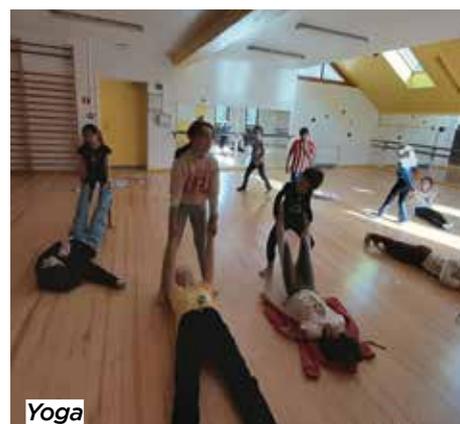


Confection de marionnettes



Parcours motricité

## Mercredis & vacances d'automne



# Enfance - Jeunesse



Le jardin ferroviaire



Ferme de la Plaine



Ferme de la Plaine



Les pieds en l'air



Ferme de la Plaine



Gâteaux monstres



Halloween



Gâteaux monstres

# Festivités de Noël

**Judi 19 décembre dès 16 h 30 — place Georges Brassens**

Avant d'assister au ciné-concert, Lumina,  
venez profiter des différentes animations qui seront proposées :  
lectures de Noël à la bibliothèque, Père Noël, maquillage,  
sculpteur de ballons, crêpes, vente d'objets confectionnés par les élèves  
de l'école élémentaire, **chocolat et vin chaud offerts par la commune.**



**Waterzoï présente « Lumina » ciné-concert jeune public**

**Judi 19 décembre - 17 h 45 - Espace Léo Lagrange - Durée : 30 à 40 min - Dès 4 ans — Sur réservation  
au 04 76 25 49 75 ou par mail à [accueil.mairie@ville-poisat.fr](mailto:accueil.mairie@ville-poisat.fr) - Dans la limite des places disponibles  
Entrée libre**

Après le succès d'*Animalia*, Touma Guittet et Richard Pesenti présentent leur nouveau ciné-concert *Lumina*. Toujours portés par des courts métrages d'animations, les musiciens troquent ici l'Asie pour des films principalement d'Europe de l'Est.

Avec douceur et poésie, ils mettent en musique ces œuvres inspirées des mythes et contes traditionnels, pour nous transporter dans un voyage visuel et musi-

cal autour du thème de la lumière et ses différentes interprétations. Un rendez-vous magique pour les petits et les plus grands ! Lumina mêle courts métrages d'animation et le son live de deux artistes pour créer une bande son contemporaine. Les atmosphères se succèdent, ritournelles et gimmicks pour transposer dans un voyage visuel unique. Les récits ont tous pour point commun d'explorer la thématique de la lumière, via

des idées de clairs-obscurs ou d'évocation symbolique, philosophique de la lumière. Dans cette profusion d'interprétations que nous évoque la lumière, des plus ancestrales (le feu prométhéen, la caverne de Platon) aux plus récentes (les salles obscures du cinéma), il y a pour les artistes l'occasion de construire encore une fois une œuvre universelle, jeune public certes, mais appréciable par les plus grands également.

## Concert

**FAMILLE**, le groupe hommage à Jean-Jacques Goldman

**Vendredi 24 janvier — 20 h — Espace Léo Lagrange — Durée : 2 h**

**Sur réservation au 04 76 25 49 75 ou par mail à [accueil.mairie@ville-poisat.fr](mailto:accueil.mairie@ville-poisat.fr)**

**Adulte : 10 €/Enfant : 5 €**

Les membres du groupe FAMILLE sont très fiers de vous présenter ce projet qui rend hommage à un auteur-compositeur, chanteur, guitariste, pianiste, violoniste qui les a énormément inspirés dans leur enfance et leur adolescence. Plus qu'une idole, l'immense Jean-Jacques Goldman est pour eux une référence. Il était donc tout naturel de vouloir un jour jouer et chanter les chefs-d'œuvre d'un artiste qui manque tant à la scène musicale française ! C'est chose faite aujourd'hui avec le projet «Famille». Élodie (chant, flûtes, saxophone, piano), Julien (guitares, chant, piano, violon), Loïc (claviers), Bruno (guitare), Damien (basse) et Vincent (batterie), six musiciens grenoblois qui vous feront revivre la magie et l'émotion des concerts de «l'homme en or», en interprétant, le plus fidèlement possible, les plus belles versions live tirées des différentes tournées de l'artiste et quelques titres phares écrits pour d'autres.



**BIBLI  
OTHÈ  
QUE**



**Bibliothèque**  
**VACANCES DE NOËL**  
La bibliothèque sera ouverte  
lundi 23 décembre  
de 16 h à 18 h.  
Réouverture lundi 6 janvier.



## Don du sang

### Bilan de la collecte de sang du 22 octobre

La troisième et dernière collecte de cette année 2024 a eu lieu le mardi 22 octobre. Alors que l'EFS espérait 55 donateurs, ce ne sont pas moins de 59 Poisatiers qui se sont présentés. Une bonne nouvelle en cet automne difficile pour le don du sang où beaucoup de collectes n'ont pas fait le plein.

C'est peut-être pour cela que quatre collectes seront organisées par l'EFS en 2025 à Poizat. La première aura lieu **le mardi 14 janvier, toujours de 16 h à 19 h 30, Espace Léo Lagrange.**

Vous trouverez toutes les informations sur le site de l'EFS <https://dondesang.efs.sante.fr/>, notamment pour la prise de rendez-vous et les conditions pour donner.

Et pour ceux qui ne peuvent pas ou plus donner, n'oubliez pas qu'une manière très simple de soutenir cette belle cause est d'en faire la promotion autour de vous.



## Association des Parents d'Élèves

### Un, deux, trois, jouez !

La matinée jeux a fait son retour ! L'APE de Poizat vous a accueilli nombreux afin de partager un moment de convivialité et de jeux bien évidemment. Jeux de logique, de réflexion, d'imagination, il y en avait pour tous les goûts et tous

les âges. Seul-e-s, en famille, entre ami-e-s, un bon moyen de faire de nouvelles connaissances et de passer un agréable moment.

Vous avez aussi été nombreux à venir partager le pique-nique de rentrée qui a remplacé notre traditionnel apéro de rentrée que nous avons dû annuler à cause d'un bel orage. Un moment convivial très apprécié !

Pour la suite, l'APE tiendra son stand de vente de crêpes lors de la fête de Noël

de la ville, le jeudi 19 décembre, devant la mairie. L'APE commencera ensuite l'année 2025, avec le partage de la galette des Rois et son assemblée générale, le vendredi 10 janvier 2025.

### Vous pouvez aussi d'ores et déjà noter dans vos agendas :

- Blind test ! : samedi 29 mars, Espace Léo Lagrange
- Vide-greniers : dimanche 18 mai, place du 8 mai 1945



# Associations



## Cyclos club Eybens Poizat



L'assemblée générale du Club des Cyclos Eybens Poizat s'est déroulée le vendredi 18 octobre, à la Maison de la vie associative et citoyenne, en présence d'Anne-Catherine Jothy, représentant la ville d'Eybens, de Michel Hébert pour l'OMS (Office Municipal des Sports) et de Grégory Gabrel, représentant la ville de Poizat. Comme chaque année, le quorum a été atteint et le bilan moral et les comptes ont été acceptés à l'unanimité.

Jean-Michel Leiby, président du Club, a toutefois alerté : « Nous enregistrons quatre démissions et le bureau se retrouve à cinq membres. Il ressort du bilan moral une certaine démotivation pour les sorties vélo de la semaine et du samedi. Mais il est vrai que la météo n'a pas été très clémente. » Il a aussi relevé : « Le Club diminue en nombre et l'âge moyen

augmente. Les séjours à Ussel en juin (Corrèze) et Aranc en septembre (Ain) se sont bien passés. Cependant, la randonnée des Balcons de Belledonne a été annulée à cause d'un grand week-end prolongé... ».

Le Club Cyclo Eybens Poizat vous donne d'ores et déjà rendez-vous en mai 2025 pour cette manifestation qui reste un moment phare de l'association.

Pour 2025, il est aussi prévu de retourner à Arnstorf (ville allemande jumelée avec Eybens), avec tout d'abord des randonnées dans la région du lac de Chemsee puis une convergence vers Arnstorf pour rejoindre une délégation d'Eybinois composée de membres du Cercle des Mandolinistes, de l'association du Chardon du Dauphiné (danses écossaises) et d'une délégation de la Mairie.

**Le Département finance en partie cette visite par le biais d'une subvention ainsi que le Fonds européen qui met en réseau et finance les projets qui renforcent l'amitié franco-allemande et l'Europe.**

Seule déception : le peu de personnes, pour l'heure, inscrites pour ce projet.

### Les dates en 2025

**Janvier** : mise en service du nouveau site du Club  
<https://cyclos-eybenspoizat.sportsregions.fr>

**Lundi 24 février** : reprise des réunions (tous les quinze jours) à la Maison de la vie associative et citoyenne à Eybens

**Samedi 10 mai** : la randonnée des Balcons de Belledonne

## Associations



### Réseau d'Échanges Réciproques de Savoires

#### Zoom sur un de nos échanges : découverte du Qi Gong des yeux

**N**ous étions quatre à vouloir expérimenter le Qi Gong des yeux, animé par Emmanuelle. Le Qi (prononcer «tchi») signifie «énergie vitale», et Gong «travail». Au niveau des yeux, grâce à des exercices spécifiques, le Qi Gong améliore l'acuité visuelle, apaise la fatigue oculaire et renforce les muscles oculaires.

La première partie de notre séance a consisté à favoriser la circulation de l'énergie sur le visage et autour des yeux par une série de gestes comme se passer les mains sur le visage, le cuir chevelu et les cervicales, presser la bordure des oreilles et tirer sur le lobe, faire des points de pression autour du globe oculaire accompagnés par une respiration lente et régulière, etc.

La deuxième partie était centrée sur des exercices oculaires : regarder vers le haut et le bas sans bouger la tête, regarder en diagonale, faire des cercles avec les yeux, cligner des yeux...

Et la dernière partie a été consacrée à faire des exercices d'accommodation, de netteté en regardant un objet de près puis au loin.

Et voilà, à présent il nous reste à mettre régulièrement en pratique ces exercices et bientôt, on nous appellera «œil de lynx».

**Si vous souhaitez adhérer au Réseau ou prendre des renseignements, n'hésitez pas à nous contacter :**

**Site :** <http://rerspoisat.free.fr>

**Courriel :** [rerspoisat@free.fr](mailto:rerspoisat@free.fr)

**Tél. :** 07 83 63 29 04



### L'Abeille Dauphinoise Syndicat d'apiculture de l'Isère

**V**ous souhaitez installer une ruche ou des ruches, en savoir plus sur les abeilles ou vous initier à l'apiculture ? Chaque année, l'Abeille Dauphinoise propose une formation Initiation entre mars et septembre. Quand et comment vous inscrire ? Consultez les dates des formations sur notre site web ou passez nous voir.

L'équipe des bénévoles est toujours présente pour vous accueillir, au 22 place Bernard Palissy, ZI Champ Fila, à Poisat, le mercredi après-midi et le samedi matin.

**Tél. :** 04.76.25.07.09 et  
**site web :** [www.abeille-dauphinoise.fr](http://www.abeille-dauphinoise.fr)

### Le Club des Edelweiss

**C**e fut un plaisir de nous retrouver ce 10 septembre, autour de jeux divers et de pouvoir jouer dans la salle du 8 mai 1945, toute rénovée.

Nous cherchons des amateurs de tarot et vous invitons à venir nous rencontrer les mardis et les vendredis de 14 h à 18 h.

La section gym douce vous accueille également, le lundi à 10 h, à la salle Barbara au centre socioculturel et sportif de Poisat et la section poterie, le lundi à 14 h, salle Camille Claudel, Champ Fila.

**Venez nous rejoindre, il reste des places. Les inscriptions sont possibles les mardis et vendredis, de 14 h à 18 h, salle du 8 mai 1945.**



# Associations



Poizat  
Karaté  
Et +  
**Poizat  
Karaté  
et Plus**

C'est parti, la saison a débuté, les cours de karaté ont repris. De nouvelles arrivantes et de nouveaux arrivants nous donnent l'occasion de revoir les bases, les postures, et les mouvements. C'est intéressant pour tout le monde, car, selon le niveau de progression que l'on a atteint dans la pratique martiale, on regarde ces éléments avec un regard différent.

Si bien sûr on commence par essayer de reproduire la forme, on cherche ensuite à travailler les sensations qui doivent nous permettre de trouver que le mou-

vement d'aujourd'hui est différent de celui d'hier. Comme dans toutes les recherches, les voies que l'on explore ne sont pas toujours concluantes, mais cela fait partie de l'incroyable richesse de cette activité qui peut être un sport, ou un art, selon le choix de chacun.

La pratique est une richesse de ce club, l'ambiance en est une autre. La bienveillance est obligatoire, nous essayons tous de nous améliorer, de la ceinture blanche aux grades les plus élevés, y compris les enseignants, cela permet de rester humble.

La convivialité et l'ouverture culturelle permettent d'illustrer le «et +» de Poizat Karaté et Plus. En deux mois d'activité, une grosse partie du club et des accompagnants sont allés visiter l'exposition **Passion Japon** qui se tenait à la Sucrière à Lyon, et pendant les vacances scolaires, des courageuses sont allées s'entraîner sur la colline du Mûrier. J'espère que les photographies traduisent bien le plaisir éprouvé à ces occasions.

*Thierry Paris,  
président de PKP*





## DÉCEMBRE



**MARDI 17**

18 h 30 - Comité éducation  
Salle du conseil municipal



**JEUDI 19**

Dès 16 h 30

Festivités de Noël - Animations  
Place Georges Brassens, Voir p. 14

17 h 45

Ciné-concert « Lumina »  
Espace Léo Lagrange, voir p.14

## JANVIER

**VENDEDI 10**

Permanence juridique  
Sur RDV au 04 76 25 49 75  
En mairie

**VENDEDI 10**

Permanence avec architecte conseiller  
Sur RDV au 04 76 25 49 75  
En mairie



**MARDI 14**

16 h à 19 h 30 - Collecte de sang  
Espace Léo Lagrange, voir p. 16



**VENDEDI 17**

19 h - Cérémonie des vœux  
Espace Léo Lagrange



**VENDEDI 24**

20 h - Concert  
« Hommage à Jean-Jacques Goldman »  
Espace Léo Lagrange, voir p. 15



**LUNDI 27**

Conseil municipal  
En mairie



**MERCREDI 29**

15 h - Théâtre - « DIMA »  
Espace Léo Lagrange, voir p. 9

## FÉVRIER



**MERCREDI 5**

18 h - Comité culture  
Salle du conseil municipal

**VENDEDI 14**

Permanence avec architecte conseiller  
Sur RDV au 04 76 25 49 75  
En mairie

**VENDEDI 14**

18 h à 21 h 30 - Soirée jeunes  
« Cultures urbaines »  
au CLC d'Eybens



En lien avec le spectacle « Confliture »  
**MARDI 11** - 20 h à L'autre rive  
(inscriptions et renseignements au CLC)

## MARS

**VENDEDI 14**

Permanence avec architecte conseiller  
Sur RDV au 04 76 25 49 75  
En mairie

**VENDEDI 14**

Permanence juridique  
Sur RDV au 04 76 25 49 75  
En mairie



**VENDEDI 14**

20 h - Match d'improvisation théâtrale  
Espace Léo Lagrange



**LUNDI 24**

Conseil municipal  
En mairie



**JEUDI 27**

18 h 30 - Relais Petite Enfance  
Réunion d'information (sur inscription)  
Salle du conseil municipal

SUIVEZ NOTRE ACTUALITÉ EN TEMPS RÉEL !



100% GRATUITE



SANS INSCRIPTION



SANS PUBLICITÉ



**illiwap**  
L'APPLI QUI CHANGE LA VIE !

TÉLÉCHARGEZ L'APPLI !



Responsable de la publication : Ludovic Bustos - Comité de rédaction : Florent Hollender,  
Ludovic Bustos - Coordination technique : Béatrice Roux.  
Conception et impression : Imprimerie Courand & Associés  
82 Route de Crémieu 38230 TIGNIEU-JAMEYZIEU - Images : Freepik. Tirage : 1100 ex.

